

**PROJET PEDAGOGIQUE  
ACCUEIL DE LOISIRS  
PERISCOLAIRE**

**CHUSCLAN**



**ANNEE 2020 - 2021**

# SOMMAIRE

Rappel du Projet Educatif Territorial.....	3
Projet Pédagogique introduction .....	3
La structure .....	4
Composition de l'ALP.....	5
Fonctionnement .....	6
Organisation des horaires.....	7
Objectifs.....	8
Evaluation et bilan .....	9
Equipe d'animation .....	10

# PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le projet éducatif territorial (PEDT) est établi pour une durée de 3 ans, soit de juillet 2018 à juillet 2021.

CHUSCLAN est une commune rurale de 1022 habitants.

La plupart des parents travaillent à l'extérieur du village.

L'accueil de loisirs périscolaire ou ALP est un service de la Mairie de CHUSCLAN proposé aux familles en lien à l'école. Il compte 94 enfants (31 maternelles et 63 élémentaires) et a pour but :

- Respecter les rythmes de l'enfant,
- Développer l'autonomie,
- Permettre à l'enfant d'agir, de réaliser, de créer à travers la réalisation de projets d'activités,
- Vivre ensemble.

# PROJET PEDAGOGIQUE

## INTRODUCTION

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Il est élaboré dans un premier temps par la directrice de l'accueil et son adjointe, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en référence au projet éducatif territorial de Chusclan.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement de l'ALP. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

L'évaluation permettra d'améliorer le fonctionnement, l'organisation, la mise en œuvre du projet pédagogique et des actions menées. Elle favorisera l'ouverture aux projets futurs.

## STRUCTURE

L'accueil de loisirs périscolaire est situé : Avenue du Pont, école primaire 30200 CHUSCLAN.

L'ALP dispose :

Dans l'enceinte de l'école	Hors de l'enceinte de l'école
Ludothèque	Médiathèque
Salle informatique	Centre socio-culturel
Salle Multi d'activité	Maison des arts
Salle de repos	Cours de tennis
Sanitaires	Parc juxtaposé à l'ALP
La cour	

La structure répond aux normes de sécurité et d'hygiène (inspection par la commission de sécurité, d'incendie et de l'inspection de la jeunesse et des sports) en date du 30 juillet 2010.

Les locaux sont en conformité avec la loi du Handicap du 11 février 2005. Tous les locaux sont accessibles aux personnes handicapées.

L'ALP doté d'une ludothèque depuis l'année scolaire 2019/2020 rencontre un vif succès. L'équipement se poursuit cette année avec l'achat de nouveaux jeux à règles, symboliques et d'exercices.

Les enfants sont invités à s'y rendre durant les temps de l'accueil périscolaire.

Ces jeux développent la socialisation, le respect des règles et de leurs camarades ainsi que l'imagination et l'autonomie.

Nouveauté pour cette année, création d'une salle Multi Activités périscolaire avec pour objectifs de développer les activités physiques et créatives.

La ludothèque est en lien direct avec la salle Multi Activités. L'enfant se trouvant ainsi au milieu d'un environnement favorisant l'épanouissement, la confiance en soi, le vivre ensemble ayant pour aboutissement de former un futur citoyen.

*Jouer c'est comprendre, comprendre c'est connaître et connaître c'est pouvoir agir.*

## COMPOSITION DE L'ALP

### ❖ Le public :

Les enfants qui fréquentent l'ALP sont âgés de 3 à 12 ans. La capacité d'accueil est de 100 enfants.

### ❖ L'équipe d'animation :

Elle se compose de :

La directrice, animateur territorial ainsi que de 6 animateurs (trices), diplômé(e)s du BAFA/BAFD/BAFA assistant sanitaire et du PSC1.

#### ***La directrice a pour mission :***

- Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap ;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- Développer les partenariats et la communication.

#### ***L'équipe d'animation a pour mission :***

- Accueillir l'enfant ;
- Animer les différents moments de la journée en prenant compte le développement de l'enfant ;
- Assurer la surveillance des enfants (repas, temps libres, activités) ;
- Veiller aux règles d'hygiène ;
- Veiller au respect du matériel, des locaux et de ses camarades ;
- Préparer des activités, mise en place et rangement ;
- Veiller au bon déroulement de l'activité ;
- Garantir la sécurité physique et affective de chaque enfant ;
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe ;
- Favoriser le lien avec les familles ;
- Participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

## FONCTIONNEMENT DE L'ALP

Les temps d'accueil se dérouleront à compter du 1er septembre 2020 au 06 juillet 2020.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de : 07h30 à 08h45 ALP matin

12h00 à 14h00 Pause méridienne

16h45 à 18h15 ALP soir

**Les inscriptions concernant l'accueil de loisirs s'effectuent via le site ARG Famille**

La journée se divise en quatre temps :

- ❖ **Le matin** c'est le temps de l'accueil, avec les transmissions parents, équipe d'animation.

L'enfant est accueilli en ludothèque. Il fait le choix de jouer ou de profiter d'un temps calme. Des jeux d'imitation, de sociétés, de constructions, coloriages, et des livres sont en libre accès.

- ❖ **Le midi** pause méridienne. Education au lavage des mains avec la technique de « l'escargot ».

Les repas sont fournis et préparés par La Cuisine Centrale de BAGNOLS-SUR-CEZE. Sauf en cas d'allergie (mise en place d'un PAI).

Les traitements médicaux doivent être remis à la directrice de l'accueil de loisirs périscolaire dans leur boîte avec la notice et une photocopie de l'ordonnance du médecin.

Puis un temps calme est proposé, une activité ou un jeu libre.

- ❖ **ALP soir**

Chaque animatrice fait l'appel de son groupe. Puis il se dirige vers le lieu qui lui est attribué. Si l'animatrice quitte l'enceinte de l'ALP, elle prendra soin de s'équiper d'un gilet jaune, d'une trousse de secours et d'un téléphone portable.

Sachant que le taux d'encadrement pour l'ALP de CHUSCLAN avec PEDT est de :

- ✚ Une directrice,
- ✚ 1 animatrice BAFA pour 12 enfants de moins de 6 ans,
- ✚ 1 animatrice BAFA pour 16 enfants de plus de 6 ans.

**NB : Les intervenants ponctuels sont comptabilisés.**

- ❖ **Fin de journée**, l'enfant à la possibilité de faire une activité concertée ou de profiter d'un temps calme.

Concernant les activités libres les départs sont échelonnés.

**En revanche, pour les activités nécessitant une inscription, les départs ne peuvent s'effectuer qu'à la fin de l'animation.**

Les activités soumises aux inscriptions sont prévues de 17h00 à 18h15.

Les transmissions sont effectuées entre l'équipe d'animation et les parents.

## ORGANISATION DES HORAIRES

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

07h30 à 08h35 ALP matin

08h35 à 08h45 Liaison avec l'équipe enseignante

12h00 à 13h50 Pause méridienne

13h50 à 14h00 Liaison avec l'équipe enseignante

16h45 à 18h15 ALP soir

### Le constat est le suivant :

Un enfant âgé de 3 à 12 ans scolarisé en primaire effectue 24h de cours par semaine.

Si ce même enfant est déposé par ses parents en ALP à 7h30, puis récupéré en fin de journée à 18h15, il aura effectué 19h de temps périscolaire dans l'enceinte de l'école.

### l'ALP de CHUSCLAN a pour but de :

- 1) Respecter un équilibre entre les moments individuels et collectifs, en tenant compte du rythme de vie de chaque enfant.
- 2) Développer l'autonomie de l'enfant en le responsabilisant dans les temps d'activité.
- 3) Faire découvrir et vivre des moments autres que scolaire ou familial à l'enfant.  
Pour cela, l'ALP de CHUSCLAN dispose d'un budget, qui lui permet de travailler avec des associations et des partenaires locaux.
- 4) Mobilisation pour les valeurs de la République.

« Vivre ensemble »

Laisser l'enfant jouer.

Dans le cadre de la ludothèque, l'enfant peut accéder à des jeux symboliques, de construction, d'imagination et de société. Par le jeu l'enfant se socialise, respecte les règles, le matériel et ses camarades.

Participer aux fêtes locales, de façon à inclure les enfants dans leur commune, grâce à des partenariats établis avec les Vendanges de l'histoire, la Maison RIVIER pour le tourisme viticole, la cueillette d'olives pour la fabrication de l'huile d'olive.

Maintenir un lien intergénérationnel avec la maison de retraite Saint-Emétéry sise à CHUSCLAN.

En lien avec la Direction et l'équipe soignante, des rencontres sont programmées entre les résidents de Saint-Emétéry et les enfants de l'ALP de CHUSCLAN.

## OBJECTIFS

### Objectifs généraux :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Développer l'autonomie
- Réaliser des projets
- Mobilisation pour les valeurs de la république

### Objectifs Opérationnels :

- Permettre à l'enfant de s'épanouir au sein de l'ALP
- Favoriser le bien-être de l'enfant
- Aider l'enfant à franchir par l'ensemble les activités des difficultés qui le mèneront vers l'autonomie et la responsabilisation
- Permettre à l'enfant de développer ses capacités motrices, intellectuelles et culturelles
- Vivre ensemble

### Méthodes et moyens :

- Accueillir l'enfant et lui laisser le choix de l'activité
- Disposer de lieux lui permettant d'être au calme
- Aménager du temps et de l'espace
- Accompagner l'enfant sans faire l'action à sa place
- Initiation aux sports, aux jeux collectifs
- Développer le sens artistique en lien avec le projet d'école
- Dans le cadre de la ludothèque participer à des jeux symboliques, de règles, de construction et d'imagination
- Participer aux manifestations locales par le biais des partenaires
- Maintenir une correspondance et des activités avec les résidents de la maison de retraite Saint-Emétéry Chusclan

✦ *La directrice de l'ALP se réserve le droit de modifier le programme sous réserve des conditions météo, d'effectif insuffisant ou de difficultés éventuelles d'organisation.*

## EVALUATION

Deux types de critères d'évaluation :

❖ Quantitatifs :

Fréquentation régulière aux activités périscolaires.

Participation et implication dans l'activité.

❖ Qualitatifs :

Progression de l'enfant dans l'activité proposée.

Degré d'autonomie acquis.

Aptitude à avoir pris des décisions sur la programmation des activités.

Les outils permettant l'évaluation :

Ce n'est pas l'enfant qui est évalué, mais l'activité mise en place. Aura-t-elle permis à l'enfant de se développer dans les apprentissages, de découvrir, de s'épanouir ?

Pour cela des fiches ludiques d'évaluation seront mis à disposition des animatrices, qui permettront de mesurer l'impact des interventions et la réalisation des objectifs.

Lors des transmissions entre l'équipe d'animation et la famille un ressenti sur les activités proposées sera demandé aux parents et aux enfants.

La directrice organisera à chaque fin de trimestre une réunion, qui permettra de recueillir les fiches d'évaluation, le ressenti des acteurs de l'activité. Ces réunions sont un moyen d'échange, de partage des expériences vécues sur le terrain, de façon à faire évoluer le projet pédagogique.

Ces échanges ont pour but de repérer les difficultés rencontrées, d'en améliorer le fonctionnement et l'organisation.

## BILAN

En fin d'année scolaire, une réunion de bilan sera mise en place, de façon à regrouper toutes les observations recueillies auprès des familles, des enfants, des animateurs (trices), des intervenants ponctuels et des associations.

Tous les ans, chaque animateur (trice) est convoqué à un entretien individuel auprès de la directrice pour évaluer ses points forts et ses points faibles, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Ces évaluations sont basées sur le dialogue. Ceci permet d'avoir un regard extérieur et d'appréhender avec du recul les actions menées auprès des enfants.

## **EQUIPE D'ANIMATION**

**Béatrice VALETTE Directrice ALP / Coordinatrice PEDT**

**Sandra GILLY Directrice adjointe ALP**

**Stéphanie ALEGRE**

**Francine BERTRAND**

**Dominique BIALLET**

**Christèle CHARMASSON-MARIE**

**Sylvie PASSERA**

**Marie-Pierre SALVI**

***CHUSCLAN, Le 07 juillet 2020***